Québec français

Québec français

Autopsie d'une langue vivante

Jean Bédard

Number 113, Spring 1999

URI: https://id.erudit.org/iderudit/56234ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print) 1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Bédard, J. (1999). Autopsie d'une langue vivante. Québec français, (113), 97–98.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1999

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/



AUTOPSIE D'UNE LANGUE VIVANTE

Débattre de la qualité du français québécois, c'est s'interroger sur la légitimité de notre langue. Voyons ce que l'on découvre en abordant ce sujet délicat sous un angle légèrement polémique... mais surtout pragmatique.

PAR JEAN BÉDARD

De la pureté de la langue

Qu'est-ce qu'une langue pure ? Est-ce une langue exempte d'emprunts à d'autres langues, une langue monolithique, une langue bien née et qui a sagement grandi dans le giron de ses parents attentifs (comprendre ici, en ce qui concerne le français québécois, la langue de la mère patrie) ? D'emblée, une distinction s'impose. Il y a langue et langue : celle que l'on parle, dans telle situation langagière, et celle que l'on écrit. Cette dernière est moins sujette à controverse, bien que Français et Québécois n'écrivent pas nécessairement de la même façon. Mais, généralement, l'on s'entend pour dire que le français écrit répond à des règles syntaxiques et grammaticales universelles dans la francophonie. Là où le bât blesse, c'est davantage sur le statut de la langue parlée. Parler de pureté de la langue est presque aussi hasardeux que parler de pureté de la race. Si les gens ont des papiers attestant leur citoyenneté, leur appartenance à un peuple, à un pays, de tels certificats n'existent pas pour les mots, non, pas même les dictionnaires.

Les dictionnaires sont-ils paroles d'évangile ?

« Si ce n'est pas dans le dictionnaire, ce n'est pas français! » Combien de fois entendons-nous cet argument utilisé pour condamner d'emblée l'usage d'un mot ! Et combien de gens se réfèrent au français de dictionnaires faits en France pour trancher la question ? Un animateur de radio a même dit récemment : « J'ai dit laveuse, mais je

sais que le vrai mot c'est lave-linge... » Certains intellectuels québécois ne tablent que sur un alignement quasi inconditionnel sur le français de France pour commander leur façon de parler, comme s'il fallait rejeter du revers de la main tout ce qui nous distinque linquistiquement des Français. À ceux-là, il faudrait demander s'ils sont prêts à intégrer dans leur vocabulaire courant les mots caravaning, caddie, puzzle, shopping, cutter, ferry-boat, flirt, freezer, baby-sitter, pressing, bowling, building, sponsoriser, single, meeting. Tous ces mots, d'origine anglaise, sont dans la bouche des Français et figurent à la nomenclature de « leur » dictionnaire. Les anglicismes en usage en France ont-ils des lettres de noblesse que les nôtres n'ont pas ? Il semblerait que ce soit l'avis de certaines personnes puisqu'elles ont choisi, par exemple, d'abandonner fin de semaine au profit de week-end. N'y at-il pas là matière à discussion ?

Et que dire de tous ces mots, que l'on entend en visionnant un film américain traduit en France, qui nous font gerber... euh, pardon, nous donnent des hauts-le-cœur ? Ces mots d'argot et ceux du français populaire de France que sont les que dalle, tifs, poufiasse, clope, piaule, macache (pas du tout), flingue, condé (commissaire de police), fana, crado, bouif (cordonnier), roublard et compagnie - qui figurent pourtant dans le Petit Robert -, faudrait-il les intégrer à notre vocabulaire ? Répondre non à cette question signifie que l'on reconnaît que tous les mots du français de France ne sont pas des « beaux mots » ou qu'ils ne

conviennent pas à tous les types de discours. Pourquoi n'en serait-il pas de même du français québécois, tout comme de celui de la Suisse romande, de la Belgique et des autres pays francophones? Il n'y a pas de langue « pure ». Si vous utilisez un mot que votre interlocuteur comprend sans peine, c'est que ce mot existe, même si vous ne le trouvez pas dans votre dictionnaire.

Des mots sans papiers

Une langue, c'est quelque chose de vivant, sans date de péremption officielle, et les mots apparaissent, disparaissent, vont et viennent, voyagent. Un dictionnaire a pour mission de relever ces mots, de les corriger et de leur attribuer des marques d'usage (populaire, vieilli, familier, littéraire, vulgaire, argotique, régional, etc.), afin de renseigner le consultant sur le statut des mots et ainsi le guider dans leur utilisation (et c'est peut-être là que se trouvent les critères de « beauté »). Un dictionnaire d'usage (comme le Petit Robert, le Petit Larousse) reflète une strate de langue, dans un moment donné, à une époque donnée, et il devient vétuste relativement rapidement. C'est la raison pour laquelle il est régulièrement réédité, avec des ajouts, de modifications, des suppressions. Il importe donc de savoir utiliser intelligemment un dictionnaire, c'est-à-dire en ne s'arrêtant pas simplement à la nomenclature, mais en décodant tout ce qui vient à sa suite : l'origine du mot, sa catégorie grammaticale, ses marques d'usage, ses exemples, etc. C'est là que se situe la norme. Qu'on se le dise, un dictionnaire n'est pas une bible et rien ne motive le geste d'y apposer la main droite en déclarant « je le jure! »

Ainsi, la présence de mots d'argot et de mots populaires dans le Petit Robert ne signifie pas pour autant que les Français les utilisent dans toutes les circonstances ; ces mots apparaissent spontanément dans une conversation en famille, entre amis ou collègues de travail, mais jamais (en principe) lors d'un échange avec un supérieur hiérarchique ou toute personne qui commande le respect. On ne les entend pas non plus dans les discours officiels ou dans la bouche des journalistes qui parlent devant la caméra. Ces différences de registre sont clairement indiquées dans les dictionnaires par une marque d'usage : le mot clope est assorti de la marque fam. et le mot mec de la marque arq., qui précèdent la définition.

Dans le français du Québec, ce sont surtout les mots d'origine anglaise (fun, flasher, watcher) et certains mots hérités des parlers régionaux de France (garrocher, maganer, bardasser) qui occupent le niveau familier ou populaire et qui recevraient une marque indiquant ce statut dans un dictionnaire.

Bien des écarts de langage, des « fautes » commises contre la langue, sont à proscrire, mais nous ne pouvons nous passer de certains mots (caucus ou coroner, par exemple) sous prétexte qu'ils ne figurent pas au dictionnaire.

Il faut cesser de croire que les québécismes nous excluent de la francophonie. En fait, plusieurs de nos expressions figurées plaisent beaucoup aux Français. Il serait temps que les Québécois perdent un peu de leurs complexes linguistiques qui leur ont trop souvent commandé de se taire.

Un fleuron glorieux

Croyez-vous que seuls les Québécois se préoccupent de la santé de leur langue ? Non. Les Français s'en inquiètent très sérieusement et c'est encore le virus de l'anglicisme qu'on craint le plus. Ils jettent même un œil de l'autre côté de l'Atlantique pour voir comment nous, Québécois, nous débattons de la question. Un essaviste français, Alfred Gilder, écrit ceci : « [...] nous jargonnons en bas-anglais, parce que nous ne savons pas le haut français. Maîtrisant mal l'un comme l'autre, nous les mélangeons, sans vergogne. Nos frères de langue, les Québécois, ouvrirent pourtant le chemin. Pour résister à la puissante Amérique, ils "décryptèrent" les américanismes, trouvant des mots précis, clairs, imagés pour désigner des choses concrètes [...]. Des termes présumés intraduisibles tels que ferryboat, faire du shopping, skate-board, charter, furent joliment remplacés par : traversier, magasiner, roulis-roulant, nolisé [...] » 1.

En fait, nous n'intervenons pas toujours de manière volontaire et consciente pour « gérer » notre langue, en la préservant, entre autres, des anglicismes. Loin de là. Des mots s'imposent d'eux-mêmes dans l'usage, plusieurs aussi ont, depuis les débuts de la colonie, toujours fait partie de l'usage. Notre langue, dans tous ses aspects (prononciation incluse), s'est légitimement formée au cours des siècles en « subissant » inévitablement l'influence de nos voisins anglophones. Notre langue est ce qu'elle est, elle ne sera jamais semblable à celle de la France et elle évoluera toujours, bon gré, mal gré. Ceux qui la rejettent en bloc ne comprennent pas ce qu'est une langue. Ils ne voient pas qu'elle est pleine de subtilités qui permettent de l'adapter aux différentes situations langagières.

Le problème est que les Québécois euxmêmes pensent qu'ils parlent mal quand ils se comparent aux Français. Il faut cesser de croire que « le bon français » se situe dans les seules limites de l'Hexagone. Le français de France a, lui aussi, ses accents régionaux, ses mots argotiques et populaires, ses anglicismes, ses « fautes » syntaxiques et grammaticales, ses « impropriétés ». Il en est de même pour tous les types de français parlés dans le monde. Certes, il faut se préoccuper de la qualité de notre langue, mais il faut aussi lui laisser prendre sa place, dans nos bouches et dans nos cœurs.

À cet égard, la consultation du premier tome du Dictionnaire historique du français québécois permet de découvrir l'histoire de plusieurs de nos mots et révèle la richesse du français d'ici. Impossible de ne pas relever fièrement la tête lorsque l'on comprend de quoi se compose vraiment notre langue!

- Alfred Gilder, Et si l'on parlait français ?, Paris, Cherche midi/Agence de coopération culturelle et technique, 1993, p. 67.
- 2. Claude Poirier (dir.), Dictionnaire historique du français québécois, Québec, Presses de l'Université Laval, 1998. Voir la présentation qui en a été faite dans Québec français, nº 112 (hiver 1999), p. 6 et 81-83.





PARTICIPEZ AU CONCOURS L'UNIVERS DES ARBRES, UN SITE BRANCHÉ **QUI PORTE FRUIT**

et courez la chance de récompenser le FRUIT de votre travail.

ÉTUDIANTS / ÉTUDIANTES FRUIT de votre travail : Une recherche ou une expérience sur l'arbre

ENSEIGNANTS / ENSEIGNANTES FRUIT de votre travail : Une activité pédagogique en sciences de la nature

Cliquez sur le site « L'UNIVERS DES ARBRES » www.domtar.com/arbre Naviguez selon la démarche scientifique

et faites-nous parvenir à cima@pagebleu.com le FRUIT de votre travail

Voici les CADEAUX, FRUITS

de votre travail que vous pouvez gagner : Encyclopédie de la nature,Larousse Encyclopédie Encarta Encyclopédie Hachette À la découverte de la vie, Génération 5

> (Premier tirage, le 26 février) (Deuxième tirage, le 30 avril)



Site internet en Sciences de la nature

4 scénarios pédagogiques :

- Une année dans la vie d'un arbre
- Les utilisations des arbres
- Actions et protection
- Des formes formidables : feuillus, conifères

Gagnant du Duc d'argent à l'AQUOPS.

Facilement accessible par cédérom

